



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Notre dossier du mois

PAGE 12



## CULTURE ET SORTIES

La guinguette fait son grand retour !

PAGE 17



## VIVRE ET TRAVAILLER

Une nouvelle application qui favorise l'emploi local

PAGE 18



## SPORT

Retour sur les olympiades madeleinoises

PAGE 22

# INFOS PRATIQUES

## Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

**112** : numéro d'appel d'urgence européen unique.

**15** : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

**17** : police / gendarmerie

**18** : sapeurs-pompiers

**114** : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

## TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille.

**Fourniture ou problème de bacs ou de sacs** : contactez le 0 800 152 337 ou [fretin@sulo.com](mailto:fretin@sulo.com)

(18h entre octobre et avril) et le dimanche de 8h à 13h. Accès sur présentation de la carte déchèterie : [www.mesdemarches.lillemetropole.fr](http://www.mesdemarches.lillemetropole.fr)

### Ordures ménagères

(bac au couvercle gris ou sac réglementaire noir) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

### Verre

Les bouteilles, bocaux, flacons de parfum et de vernis en verre doivent être déposés (vides, sans bouchon et sans couvercle) dans l'un des Points d'Apport Volontaire répertoriés sur : [www.lillemetropole.fr/PAV](http://www.lillemetropole.fr/PAV)

### Emballages recyclables

(bac au couvercle jaune, sac réglementaire jaune ou rose) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre). Les sacs roses restent utilisables.

La vaisselle et les verres cassés sont à jeter avec les ordures ménagères.

### Horaires de sorties

La veille à partir de 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 19h.

Les dépôts de verre aux Points d'Apport Volontaire se font entre 7h et 22h.

**Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera délivrée à tout contrevenant.**

La Métropole Européenne de Lille met à disposition un sac gratuit pour le transport du verre. Pour le récupérer, rendez-vous à la MEL Euralliance (avenue de Kaarst, face au Square Schumann) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

### Les encombrants

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie de La Madeleine au 301, rue Pompidou du lundi au samedi de 7h30 à 19h

**Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Pour toute question relative à la collecte et au traitement des déchets, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou par mail : [contact-dechets@lillemetropole.fr](mailto:contact-dechets@lillemetropole.fr)**

### Compostage des biodéchets

Dans l'attente d'une collecte spécifique qui doit être organisée par la MEL, la Ville propose plusieurs solutions : composteur collectif, aide à l'achat, collecte sur le marché... Retrouvez-les sur le site de la Ville : [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr) ou en scannant le QR-code :



## PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE...



À votre demande, les services de la police municipale peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce pendant toute absence prolongée, grâce aux opérations "tranquillité vacances" et "tranquillité week-end".

**Ces services sont proposés gratuitement aux habitants et s'appliquent le week-end et durant les vacances.** Des avis de passage seront déposés dans votre boîte aux lettres.

Pour bénéficier de ce service municipal, remplissez le formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville, sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou directement au poste de police où il doit être déposé complété.

Police municipale, 63 rue Pompidou, 03 20 74 17 35 ou [police-municipale@ville-lamadeleine.fr](mailto:police-municipale@ville-lamadeleine.fr)

## ÉTAT-CIVIL

### LES NAISSANCES

Leighan KALIMUTHU SARAVANAMUTHU, le 19/03 – Mathis DANIEL, le 31/03.

### LES MARIAGES

Jeanne Meurin et Stéphane QUINET, le 05/04 – Marianne THIERRY et Cédric MEUNIER, le 06/04 – Céline TULAK et Rémi FUMERY, le 13/04.

### LES DÉCÈS

Micheline DURIBREUX veuve NOVAREZE, le 23/03 – Bernard DELAUNOY, le 27/03 – Bernard POTTIER, le 27/03 – Jeannine SMET, le 28/03 – Liliane DAUBRUY, le 30/03 – Yves STRASSELE, le 30/03.

PAGE 4 ON A AIMÉ

La chasse aux œufs

PAGE 6 ACTUS CITÉ

80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement

PAGE 9 CADRE DE VILLE

Retour sur les travaux de la salle Moulin

PAGE 10 TOUTES GÉNÉRATIONS

Expérimentation de deux rues scolaires

PAGE 12 DOSSIER DU MOIS

Élections européennes : le 9 juin, votez !

PAGE 15 SOLIDARITÉS

Les dimanches d'été à la mer avec le CCAS

PAGE 17 CULTURE ET SORTIES

Rendez-vous le dimanche 2 juin pour le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle

PAGE 18 VIVRE ET TRAVAILLER

Actualités des commerces madeleinois

PAGE 20 AGENDA

Toutes les prochaines animations, sorties et découvertes madeleinoises

PAGE 22 SPORT

Les prochaines sessions de self-defense



# LE MOT DU MAIRE

Le mois dernier avait lieu la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté dédiée aux jeunes électeurs de la commune et aux Madeleinois ayant accédé à la nationalité française. Cette cérémonie fut naturellement l'occasion de rappeler que, dans notre République, la citoyenneté est un ensemble indissociable de devoirs et de droits. Parmi ces derniers, figure notamment celui de voter et de prendre ainsi une part active et concrète à la vie de la cité.

Car c'est dans les urnes, et non dans la rue, sur les réseaux sociaux ou via les sondages, que la République puise sa vitalité et sa légitimité démocratiques. C'est fort de cette réalité éprouvée par notre histoire que nous sommes appelés à participer au scrutin européen du 9 juin.

En répondant à cet appel, ayons présent à l'esprit, cette phrase de l'ancien Président de la République, Jacques Chirac : "le droit de vote n'est pas l'expression d'une humeur. C'est une décision à l'égard de son pays".

Le 9 juin, ce sera aussi une décision à l'égard de l'Europe que nous voulons.

*Cordialement*



Sébastien Leprêtre accueillant les nouveaux citoyens madeleinois français, à l'occasion de la cérémonie municipale d'accueil dans la citoyenneté. Plus d'informations en page 7.

MAGdeleine - mai 2024  
13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)  
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine  
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK,  
Caroline DUSSOULIER, Ambre SAULNIER (service Communication).  
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.  
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement  
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.  
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98



# ON A AIMÉ



## (1 à 3) CHASSE AUX ŒUFS

Le soleil a fait cadeau de ses rayons pour accompagner la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la Ville, dans le parc Malraux. Les petits Madeleinois ont pu inspecter le parc dans ses moindres recoins pour trouver les dominos qu'ils ont ensuite pu échanger contre des chocolats.



## (4) 9<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FORUM ALTERNANCE

Plus de 440 visiteurs de l'alternance à l'occasion de la 9<sup>ème</sup> édition du Forum Alternance organisé par le Point Information Jeunesse, en partenariat avec France Travail (Pôle Emploi), la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et avec le soutien de la Région Hauts-de-France. Une nouvelle application dédiée aux demandeurs d'emploi madeleinois et proposée par la Ville a été lancée à cette occasion. Infos p. 18.



## (5 et 6) 44<sup>ÈME</sup> TOURNOI INTERNATIONAL «ROBERT TURCK»

Pendant 3 jours, des équipes de jeunes footballeurs se sont retrouvées sur le terrain du stade Carpentier, pour s'affronter à l'occasion du tournoi de football organisé par le Football Club Madeleinois. L'équipe madeleinoise s'est placée sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium (photo 5), derrière Wasquehal Football. Le tournoi a cette année été remporté par l'AS Bondy (photo 6).





7



8

### (7 et 8) ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL DE CUISINE ITALIENNE

À l'occasion d'un nouvel atelier intergénérationnel et dans le cadre d'ateliers à la découverte du monde proposés par la Ville, les aînés ont été invités par les ados au Centre Moulin, afin de confectionner des gâteaux sur le thème de l'Italie : tiramisu et gâteaux au citron (ciambellone).

Le plus difficile a été d'attendre la fin de la cuisson ou de la prise au réfrigérateur pour les déguster... alors, pour patienter, ados et aînés ont joué ensemble au babyfoot, au billard et aux jeux de société.

### (9 et 10) «HOP HOP LA CULTURE» !

Les enfants de l'accueil de loisirs de l'école Victor Hugo se sont initiés à la création artistique en graffant des mangas à partir de pochoirs, guidés par l'artiste plasticien-calligraphe Robin Delanssays.

Une activité artistique et créative appréciée qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'animations sur le thème "hop hop la culture" !



9



10

### (11 à 13) GRANDE TABLÉE DES CHEFS !

La grande tablée des chefs organisée par l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine (UCAP) avec le soutien de la Ville a fait «halle» comble ! À cette occasion les restaurants « Le by S' », «Saisons Cave à manger», «La Maniguette» et «Domus Sicilia», avaient concocté de bons petits plats et s'étaient défiés autour d'un concours de welsh revisité. Le jury composé de Sébastien Leprêtre, Maire de la Madeleine, Philippe Frenoi, champion international 2023 du welsh revisité, Gérald Guille, chef étoilé Michelin et Sébastien Vermeulen, président de l'UCAP, a distingué la réalisation du restaurant «La Maniguette».



11



12



13

5

# La Madeleine autrefois... LA GÉANTE MAGDELEINE

La géante de la Ville de La Madeleine se nomme Magdeleine de Berkem. Elle est née en 1991, à l'initiative de l'Adjoint à la culture de l'époque, Jacques Bels. C'est Fernand Clarisse, décorateur de France 3, qui en imagina la silhouette et le costume. Sa conception est le fruit du travail des élèves du collège Yvonne Abbas dans le cadre de leur cours d'arts plastiques.

Mgdeleine tient son prénom de l'orthographe originale de la ville, datant du XIIIème siècle. Son nom de famille fait référence au quartier Berkem, qui est l'un des quatre hameaux à l'origine de La Madeleine.

Il a notamment été le centre du développement de l'industrie madeleinoise, à partir de la seconde moitié du XIXème siècle, laquelle était en majorité composée d'usines textiles. La production textile se retrouve dans le métier de la géante et ses accessoires puisqu'il s'agit d'une tisserande qui porte un canevas avec les armoiries de la Ville dans la main gauche et deux bobines de fil dans la main droite.

Haute de 4,5m, Magdeleine effectua sa première sortie en 1992 à l'occasion du centenaire de l'hôtel de Ville. Elle a bénéficié d'une rénovation complète en 2005 par les ateliers Machu de Roubaix. Son squelette en aluminium et sa

tête en papier et colle ont alors été remplacés par une structure en osier et une tête en matière synthétique.

La géante se dresse aujourd'hui dans la salle du Conseil et des mariages et peut être admirée durant la cérémonie des vœux et lors du vide-grenier de la rue du Général de Gaulle. Venez à sa rencontre le dimanche 2 juin prochain.

## Une star régionale !

Magdeleine a capté l'intérêt d'un groupe de jeunes passionnés de géants venus la photographier début avril. Benjamin Chutsch, membre de l'association «Les porteurs de Sigebert» avec ses amis Evan et Dylan d'Arleux, près de Douai, est responsable du géant Jean de Montmirail de Oisy-le-Verger. Le jeune homme de 18 ans est tombé dedans quand il était petit, son arrière grand-père était, en effet, responsable de l'habillage de la famille Gayant. Son objectif est de faire connaître les géants de la région et de Belgique via sa page Facebook "Parlons Géant" qui vient de mettre en valeur notre Magdeleine communale !



La géante se dresse dans la salle du conseil et des mariages de l'Hôtel de Ville.



## 80ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Le 6 juin 1944, les troupes alliées débarquaient en Normandie pour libérer la France.

Pour commémorer cet événement, la Ville organise une cérémonie le jeudi 6 juin 2024, au parc De Lattre de Tassigny à 18h30.



Les écoles de la Ville sont invitées à participer à cette cérémonie afin d'associer les jeunes générations au devoir de mémoire.



Les Madeleinois peuvent aussi prendre part à cette commémoration en pavoisant leur domicile aux couleurs du drapeau tricolore !

**Vous souhaitez recevoir gratuitement un drapeau tricolore et être alerté des dates de pavoisement selon le calendrier commémoratif ? Faites votre demande auprès de la mairie : [pavoisement@ville-lamadeleine.fr](mailto:pavoisement@ville-lamadeleine.fr)**

Toujours dans le cadre de cette commémoration, **une projection gratuite du film «Le jour le plus long» se déroulera le 8 juin à 14h30 à la Chaufferie Huet** et une sélection d'ouvrages sur cette guerre sera également proposée à la médiathèque de La Madeleine.

**Réservations sur [ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr)**

## Travaux, jardinage, fêtes familiales ou amicales, **RESPECTONS LE VOISINAGE !**

**Avec les beaux jours, le ballet des tondeuses et taille-haies va reprendre dans les jardins. L'envie de réaliser des travaux ou d'organiser des repas festifs se fait également plus forte avec le soleil. Voici un rappel des règles à respecter pour garantir le droit à la tranquillité publique.**

- **Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies etc.) sont réglementés par arrêté municipal en date du 28 juillet 2000 et sont autorisés uniquement :

- > Du lundi au vendredi de 8h à 19h
- > Les samedis de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- > Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h

- **Prévenez vos voisins lorsque vous organisez une fête et restez raisonnable sur les décibels de votre sono.**

Si les bruits causés par votre voisin vous importunent, n'hésitez pas à le lui signifier de manière courtoise et par le dialogue. Si, malheureusement, vous ne trouvez pas de solution avec vos voisins, contactez la police municipale au 03 20 74 17 25 en journée et la police nationale au 03 28 38 82 38 pour les nuisances sonores nocturnes. Du 15 avril au 30 septembre, la brigade pluricommunale de surveillance et de tranquillité nocturne peut aussi intervenir de 22h à 3h du matin les vendredi et samedi.

**En cas de tapage nocturne, l'auteur des faits s'expose à une amende de 68 €.**



# Bienvenue dans la citoyenneté !

Vendredi 5 avril, les jeunes électeurs madeleinois et les Madeleinois récemment accueillis dans la nationalité française ont été réunis à l'Espace Malraux, à l'occasion de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté, moment convivial placé sous le signe de la République. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, accompagné de Bruno Flajolet, Adjoint à la citoyenneté, a souhaité la bienvenue à tous les nouveaux citoyens français en les sensibilisant aux droits et devoirs qui accompagnent la citoyenneté.

Les nouveaux jeunes électeurs madeleinois se sont vus remettre un livret du citoyen ainsi que leur première carte électorale, avec laquelle ils pourront exprimer leur vote dès le 9 juin prochain à l'occasion des élections européennes. Cette remise officielle marque symboliquement leur passage à l'âge adulte et leur accès à la citoyenneté.

Les Madeleinois accueillis dans la nationalité et la citoyenneté ont quant à eux reçu un livret d'accueil accompagné d'une copie de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que les paroles de la Marseillaise. Le drapeau tricolore leur a également été remis afin qu'ils puissent pavoiser à l'occasion des journées commémoratives.



## Les échos du Conseil Municipal du 10 avril 2024

### **Renforcement de la mobilisation municipale contre la multiplication des meublés de tourisme**

À l'avenir, la création d'un meublé de tourisme par transformation d'un local à usage d'habitation devra être systématiquement compensée par la création d'un logement de même surface et de même typologie en changement de destination d'un local d'activité.

**Voté à la majorité**

### **Promotion de la marche à pied**

Avec notamment pour objectif la mise à jour de sa carte piétonne en l'accompagnant d'un jalonnement adapté, la Ville décide de recourir à une assistance spécialisée pour définir un document stratégique et

solliciter des partenariats pour l'obtention de subventions.

**Voté à l'unanimité**

### **Lutte contre le frelon asiatique**

La Ville souhaite accompagner les habitants dans la prise en charge des frais engagés pour la destruction de nids de frelons asiatiques à hauteur de 100 euros par intervention.

**Voté à l'unanimité**

### **Mise en place du dispositif « Demandez Angela »**

Ce dispositif vise à lutter contre le harcèlement de rue, en mettant à contribution des commerçants acceptant d'accueillir toute personne se sentant menacée ou en difficulté sur l'espace public.

**Voté à l'unanimité**

### **Vote des taux de fiscalité directe locale**

La taxe foncière sur les propriétés bâties est maintenue à son niveau abaissé en 2022. La taxe foncière sur les propriétés non bâties reste elle aussi gelée, à son niveau de 2013.

**Voté à l'unanimité**

### **Renforcement de la cybersécurité**

Les cyberattaques étant de plus en plus nombreuses envers les collectivités territoriales, la Ville a souhaité intégrer le parcours de cybersécurité défini par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information. Diverses techniques et formations permettront de protéger la sécurité des systèmes d'information ainsi

que les données des agents et des administrés.

**Voté à l'unanimité**

### **Soutien à l'artisanat et au commerce en partenariat avec la Région Hauts-de-France**

Le renouvellement de la convention de partenariat avec la Région Hauts-de-France, compétente en matière d'aides économiques, permet à la Ville de mobiliser et d'adapter les aides financières municipales à destination des commerçants et artisans au cadre régional.

**Voté à l'unanimité**



## Consultation sur la remise en peinture intérieure de l'église Sainte Marie-Madeleine

Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine, la Ville a récemment renouvelé le système de chauffage de l'église Sainte Marie-Madeleine. La Municipalité souhaite désormais entreprendre la restauration des peintures de la nef, des voûtes et du chœur. À cette occasion, les Madeleinois sont invités à participer à une consultation sur le choix des couleurs.

**Dimanche 26 mai de 10h30 à 11h30, rendez-vous sur le parvis de l'église rue du Général de Gaulle et donnez votre avis parmi 3 possibilités pour la couleur qui sera utilisée lors de la remise en peinture de l'intérieur de l'église.**

## OÙ TROUVER LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE VERRE ?

La Métropole Européenne de Lille déploie progressivement des Points d'Apport Volontaire (PAV) dans l'ensemble des communes de la MEL afin de mieux collecter et traiter le verre, recyclable à l'infini. Retrouvez ci-dessous les PAV déjà installés à La Madeleine ou sur [lillemetropole.fr/PAV](http://lillemetropole.fr/PAV)

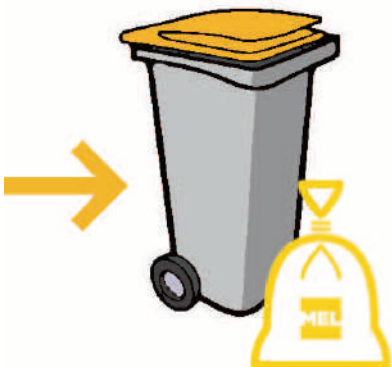
- 1 Rue Saint-Charles
- 2 Rue Gustave Scrive
- 3 Rue Pompidou (dans l'enceinte de la déchetterie)
- 4 Rue du 18 juin 1940
- 5 Rue Kléber (face au Square Pastour)
- 6 Rue du Général Koenig
- 7 Rue de Berkem (face au Clos Saint-Vital)
- 8 Rue Saint-Joseph
- 9 Rue Léon Trulin
- 10 Rue de la Paix (Résidences les Acacias)
- 11 Place Jean Moulin
- 12 Rue Edouard Lalo (derrière la Médiathèque)
- 13 Rue Gambetta
- 14 Rue Guynemer (devant le parc Malraux)
- 15 Rue Amand Ostande (face au parking)
- 16 Rue du Pré Catelan (face au Carrefour)
- 17 Rue d'Alger
- 18 Rue Pompidou
- 19 Avenue Victor Hugo
- 20 Rue Pasteur
- 21 Avenue Saint-Maur
- 22 Rue de Flandre
- 23 Rue des Gantois
- 24 Rue de Condé
- 25 Rue de l'Abbé Lemire
- 26 Rue Faidherbe
- 27 Rue de Flandre (derrière le commissariat)
- 28 Rue du Parc (Résidences Aurélia)
- 29 Rue de Paris
- 30 Rue Faidherbe (près du Square du Chauffour)
- 31 Place Massenet
- 32 Rue Paul Doumer
- 33 Avenue Germaine
- 34 Avenue Albert 1<sup>er</sup>
- 35 Avenue du Maréchal Leclerc
- 36 Avenue de Kaarst (face à la Poste)



### POUR RAPPEL

**Le dépôt du verre est autorisé uniquement entre 7h et 22h.**

Un QR-code sur chaque point d'apport volontaire vous permet de signaler un dysfonctionnement ou une anomalie. **Il est strictement interdit d'y déposer tout autre type de déchet ou de les abandonner autour des containers, sous peine d'amende.**



### QUE FAIRE SI LE COUVERCLE GRENAT DE MON BAC DE COLLECTE N'A PAS ÉTÉ REMPLACÉ ?

Dans le cadre d'une harmonisation nationale et afin d'améliorer encore la qualité du recyclage, les consignes de tri ont évolué. Les emballages recyclables (bacs ou sacs jaunes) sont collectés en porte-à-porte le mercredi. **Le couvercle grenat de votre bac de collecte recyclable n'a pas été remplacé ?** Vous êtes invités à sortir votre bac sur le domaine public le mardi à partir de 20h jusqu'au mercredi à 18h pour que le couvercle soit remplacé en jaune. **Les bacs ne doivent pas demeurer sur les trottoirs en dehors du jour de collecte, sous peine d'amende.**

**Vous avez une question relative au traitement ou à la collecte des déchets ? Contactez la Métropole Européenne de Lille au 0 800 711 771 (appel gratuit) du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ou par mail : [contact-dechet@lillemetropole.fr](mailto:contact-dechet@lillemetropole.fr)**



# Lutter contre l'expansion des **FRELONS ASIATIQUES**

Classé « espèce exotique envahissante » au titre du code de l'environnement depuis 2013, le frelon asiatique a fait son apparition dans le sud-ouest de la France en 2004, colonisant toute la France et une partie de l'Europe en une décennie. Presque sans prédateur, le frelon asiatique s'attaque aux insectes, notamment aux abeilles domestiques. En ville, les abeilles butineuses constituent ainsi 80% de son régime alimentaire, mais il s'attaque aussi aux guêpes, aux mouches, aux papillons et aux araignées, ce qui en fait une menace avérée pour l'équilibre de la biodiversité.

**Depuis deux ans, la fréquence d'observation de nids de frelons asiatiques est plus importante à La Madeleine. Aussi, afin de lutter contre leur expansion et de préserver la biodiversité, la Ville encourage la destruction des nids de frelons asiatiques, en allouant une aide de 100€, procédant à la destruction d'un nid dans leur propriété par un professionnel certifié.**

## COMMENT RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE ET SON NID ?

Le frelon asiatique peut mesurer plus de 3cm. Il est facilement reconnaissable à sa couleur foncée, alors que les guêpes et frelons européens ont davantage de couleur jaune présente sur l'abdomen.

Le nid du frelon asiatique est volumineux, de forme sphérique, composé d'un agrégat de bois tendre et d'écorces collées par une sorte de papier mâché. Il est souvent installé en haut des arbres, mais peut aussi trouver place sous les toitures ou dans les habitations. En forme de poire, le nid du frelon asiatique comporte une ouverture sur le côté.



Frelon asiatique

Frelon européen

## AIDE MUNICIPALE À LA DESTRUCTION D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES

Faites votre demande d'aide en ligne, sur le site internet de la Ville, en fournissant la facture d'intervention de la destruction, par un professionnel certifié, datant de moins de 6 mois.



# LE SAVEZ- VOUS ?

## LA VILLE DE LA MADELEINE PORTE UN SCHÉMA DE VERDISSEMENT

**Afin de lutter contre la pollution et les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie, mais aussi de favoriser la biodiversité, la Municipalité porte un projet de schéma de verdissement.** Celui-ci constitue l'un des 4 piliers du « Carré Magique Écologique » madeleinois.

**Plusieurs mesures concrètes ont déjà été mises en œuvre :**

> De nouveaux espaces verts et de détente ont été créés : square de la Congrégation, jardin Fichaux, parc Boniface (comprenant une forêt urbaine).

- La végétalisation des cours d'écoles a été enclenchée avec le verdissement de 150m<sup>2</sup> dans la cour de l'école Victor Hugo et de 180m<sup>2</sup> dans celle de l'école Kléber.

- Plus de 700 nouveaux arbres ont été plantés sur l'espace public.

- 3 opérations de « dons d'arbres » ont été organisées pour les habitants.

- Les propriétaires privés bénéficient de l'accompagnement des services municipaux dans l'entretien et la préservation de leurs arbres.

- La gestion écologique des parcs et des jardins publics a été intensifiée.

- Une parcelle naturelle d'inhumation a été créée à l'ancien cimetière et l'engazonnement des allées a été réalisé dans les deux cimetières de la commune.

- Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage travaille actuellement à l'accélération du déploiement du schéma municipal.

## INFOS TRAVAUX CŒUR DE VILLE

**En raison des travaux de la place des Fusillés et Déportés, le marché des lundis et vendredis se déroule désormais côté parking et sur une partie de la rue Gambetta.**

Le stationnement est donc interdit :

- sur le parking les lundis et vendredis de 5h à 15h,
- rue Gambetta, entre la rue Saint Joseph et la rue Pompidou, uniquement le vendredi de 6h à 14h,
- rue Victor Hugo, entre la rue Gambetta et la résidence « Les Peupliers », le vendredi de 6h à 14h, où le stationnement est réservé aux véhicules des commerçants.

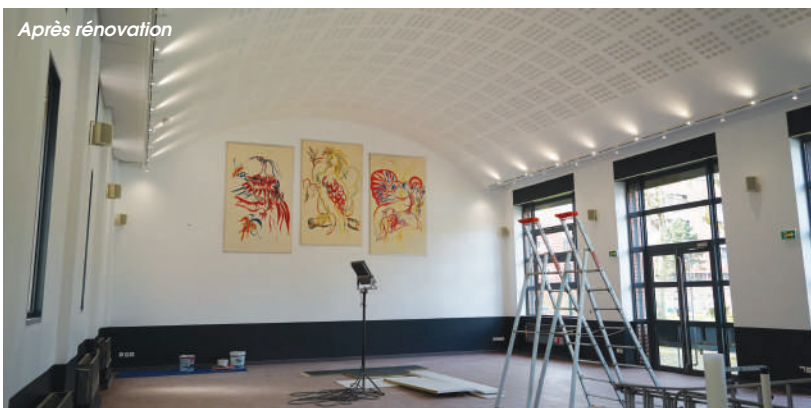
## RÉNOVATION DE LA SALLE MOULIN



Avant rénovation



Pendant la rénovation



Après rénovation

Durant 8 semaines, la salle Moulin a bénéficié d'une rénovation complète ! Menuiserie, peinture, électricité... Les agents municipaux des services techniques ont usé de la diversité de leurs métiers pour transformer et embellir la salle municipale.

La salle de réception a été entièrement repeinte et l'éclairage repensé pour mettre en valeur son plafond voûté. L'ensemble de l'éclairage de l'équipement bénéficie désormais de la technologie LED, moins énergivore. L'espace cuisine a été entièrement rénové et bénéficie de nouveaux équipements.

Vous pourrez apprécier ces changements à l'occasion d'événements municipaux, associatifs ou familiaux. En effet, la salle Moulin est aussi proposée à la location.

# TOUTES GÉNÉRATIONS

# VACANCES D'ÉTÉ

## Ouverture prochaine des inscriptions



### L'agenda des aînés



#### Mercredi 22 mai

Animations intergénérationnelles avec l'accueil de loisirs Kléber, de 14h à 16h

#### Mardi 4 juin

- Formation aux premiers secours seniors de 9h30 à 11h30 à la salle Satgé.

- Navette cimetière : pour en faire la demande, réservez une semaine en avance au 03 20 12 21 62.

#### Mercredi 5 juin

Animation country USA, avec l'accueil de loisirs Moulin, de 14h à 16h

#### Mercredi 12 juin

Pétanque de 10h à 11h45 au boulodrome

#### Mardi 18 juin

Inscriptions seniors pour les activités de 2024/2025 de 8h à 11h30 à la salle Moulin (Se munir de votre carte pass'seniors, d'un justificatif d'identité et de domicile).

#### Mercredi 26 juin

Jeux anciens intergénérationnels, de 14h à 16h au jardin pédagogique (rue Carnot) avec un accueil de loisirs.

Activités sur inscription.

Plus d'infos : 03 20 12 21 62

#### > Séjour des ados

Le Centre Moulin propose aux ados madeleinois un week-end à Stella plage sur la Côte d'Opale, les 15 et 16 juin. Des activités de plein air seront au programme de ces deux jours dans un gîte. **Inscriptions auprès du Centre Moulin.**

#### > Accueil des ados

Le Centre Moulin fait le plein d'activités extérieures afin de pouvoir en profiter pleinement ! Il accueillera les ados de 11 à 17 ans.

#### Inscriptions :

- pour les Madeleinois : du 27 mai au 7 juin (hors lundi), sur place.

- pour les extérieurs : du 10 juin au 14 juin, en fonction des places restantes, sur place.

**Pour le séjour ados, inscription uniquement le 28 mai.**

#### CENTRE MOULIN ADOS

03 28 52 60 08

centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

Accès par le parc De Latre de Tassigny

#### > Accueils de loisirs enfants

Les enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire seront accueillis dans les accueils de loisirs du 8 juillet au 2 août, et du 5 au 23 août, mais aussi du 26 août au 30 août pour les enfants dont les 2 parents justifient d'une obligation professionnelle.

#### > Séjours en gîte

La Ville propose des séjours en gîte dans le Ternois.

- Lisbourg du 8 au 12 juillet

- Lisbourg du 15 au 19 juillet

- Ruisseauville du 22 au 26 juillet

#### > inscriptions : pour les enfants madeleinois :

- Accueils de loisirs : du 27 mai au 7 juin.

- Séjours en gîtes : le samedi 25 mai de 9h à 11h30 puis du 27 mai au 7 juin, uniquement en Mairie.

> inscriptions pour les enfants non madeleinois : (en fonction des places restantes) : du 3 au 7 juin

Plus d'infos sur [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

Renseignements au 03 20 12 79 93

service-famille@ville-lamadeleine.fr

## SOIRÉE QUESTIONS DE PARENTS

### Échanges sur le développement de l'enfant

Face aux comportements d'un bébé ou d'un jeune enfant, un parent ne sait pas toujours comment réagir. C'est pourquoi la Ville accompagne les parents d'enfants de moins de 4 ans dans le cadre des soirées "questions de parents" qui permettent d'échanger entre parents et d'aborder avec deux professionnelles de la petite enfance, les interrogations les plus fréquentes.

#### > Prochaine séance, mardi 23 mai 19h,

- Comment réagir quand mon enfant a un comportement agressif, quand il tape, mord, griffe ?

- Faut-il ou ne faut-il pas le laisser pleurer seul dans son lit ?

- Pourquoi, quand il tombe, il me regarde dans les yeux, avant de pleurer ?

- Pour ou contre réveiller un enfant qui dort ?

> D'autres soirées « questions de parents » auront lieu les 25 juin et 9 juillet avec d'autres questions comme « Pourquoi risque-t-il plus de faire une crise au supermarché



qu'à la maison ? » ou encore « Pourquoi il sourit quand je le gronde ? »

Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité, 9 rue des Gantois.

Inscription en ligne sur [ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr)

# DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE»

## Candidatez pour une mission d'intérêt général !

Le dispositif municipal «Argent de poche» permet aux Madeleinois âgés de 16 et 17 ans d'obtenir une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau) en réalisant une mission d'intérêt général.

Les missions proposées au sein de la collectivité sont très diverses, telles que la réalisation d'inventaires, des travaux de décoration, de l'archivage, de l'aide apportée lors d'évènements municipaux...

Les missions sont programmées pendant les vacances scolaires. Chacune d'entre elles est établie pour une durée de 3h30 et peut se dérouler entre 8h30 et 12h ou entre 13h30 et 17h, avec une pause de 15mn.

Les candidatures pour les vacances d'été seront ouvertes du 27 mai au 21 juin. Le dossier à compléter est disponible en ligne, sur le site internet de la Ville, ou à retirer auprès du PIJ, 12 rue du Moulin.

Renseignements : 03 28 52 66 90



Renseignements : Point Information Jeunesse, 12 rue du Moulin.  
03 28 52 66 90 / [informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr](mailto:informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr) / [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

## LES LAURÉATS DE LA JEUNESSE pour les mentions "très bien"

Afin de valoriser et d'encourager les jeunes dans la réussite de leurs études, la Ville reconduit pour la 8ème année consécutive, le dispositif des « lauréats de la jeunesse madeleinoise ». Dans ce cadre, **la Ville remet aux Madeleinois ayant obtenu la mention « Très bien » au brevet ou au baccalauréat un chèque culture d'une valeur de 50€.**

### Comment s'inscrire ?

1) Vous avez jusqu'au 26 août afin de remplir le formulaire sur le site de la Ville rubrique « actualités » en joignant un justificatif ou une photo de votre mention très bien ainsi qu'un jus-

tificatif de domicile (de moins de 3 mois).

2) Vous recevrez ensuite par mail une confirmation d'inscription et toutes les informations concernant la remise de récompense.

Le Point Information Jeunesse peut vous aider dans la procédure d'inscription (avec les justificatifs demandés). Attention, le Point Information Jeunesse sera fermé du 22 juillet au 2 août. .

**Inscriptions au 03 28 52 66 90 ou sur le site : [ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr)**



## DEUX RUES SCOLAIRES en expérimentation du 13 mai au 5 juillet

Chaque parent d'enfant scolarisé a malheureusement déjà fait l'expérience de véhicules stationnés de manière anarchique, parfois en double-file, à proximité des écoles.

Pour mieux sécuriser les abords de celles-ci, favoriser la venue des familles par des modes de déplacements doux, apaiser la rue, réduire son niveau de bruit et de pollution, le dispositif des "rues scolaires" est expérimenté entre le 13 mai et le 5 juillet prochains dans deux rues de La Madeleine.

Cette démarche consiste en la fermeture à la circulation des véhicules motorisés aux moments d'entrée et de sortie des écoles et dans leur proximité.

Il s'agit en l'occurrence de l'accès au groupe scolaire Gaston-Leclercq/Victor Hugo, situé au bout de la rue des Gantois et de l'accès à l'école Jeanne-d'Arc, situé rue Faidherbe, entre la rue Saint-Maurice et la rue Aristide Briand.

Les accès à ces portions de rues seront donc limités aux piétons et aux usagers du vélo et de la trottinette. Les cyclistes adultes devront mettre pied à terre. Les riverains pourront quitter leur domicile à faible allure.

**LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS**  
**de 8h15 à 8h45 et**  
**de 16h15 à 16h50.**







# ÉLECTIONS EUROPÉENNES


## LE 9 JUIN, VOTEZ !


*Le dimanche 9 juin, les électeurs seront appelés aux urnes afin d'élire les députés européens qui les représenteront. Ce scrutin déterminera la composition du Parlement européen, institution clé de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. À l'issue du scrutin, le Parlement comptabilisera un total de 720 députés européens, dont 81 élus par les citoyens français.*

### QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR POUR VOTER ?

 être âgé de 18 ans la veille du scrutin,

 être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne,

 être inscrit sur les listes électorales,

 jouir de son droit de vote en France et/ou dans son État d'origine.

### COMMENT SONT ÉLUS LES DÉPUTÉS EUROPÉENS ?

Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans, dans tous les États membres de l'Union européenne. Les membres du Parlement européen sont élus au scrutin universel direct **à un seul tour**.

La législation de l'Union européenne garantit la représentation proportionnelle. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient ainsi d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

### QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DU PARLEMENT EUROPÉEN ?

Le Parlement européen est l'organe législatif de l'Union européenne. L'institution dispose aussi de compétences budgétaires et de contrôle.

#### **Compétences législatives**

Le Parlement européen discute, amende et vote les textes législatifs proposés par la Commission européenne.

#### **Compétences budgétaires**

En relation avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen établit le budget annuel de l'Union européenne.

#### **Compétences de contrôle de l'exécutif européen**

Le Parlement exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union européenne et contrôle l'utilisation du budget européen. Il élit le Président de la Commission européenne et auditionne les commissaires désignés. Il peut également créer des commissions d'enquête.

**720** députés européens, dont **81** députés élus en France, représenteront les **27** États membres de l'Union européenne. Ils sont élus tous les **5** ans et siègent par affinité politique et non pas par nationalité.

# QUELLES SONT LES MISSIONS DES DÉPUTÉS EUROPÉENS ?

Élus par les citoyens européens, les députés européens les représentent directement au sein de l'Union européenne.

Le travail d'un eurodéputé alterne entre sessions plénières, commissions parlementaires et présence dans leur circonscription.



**Les sessions plénières** ont lieu publiquement tous les mois à Strasbourg. L'ensemble des députés se réunissent pour débattre des textes et voter leur adoption ou leur rejet. Les textes adoptés sont ensuite soumis au Conseil de l'Union européenne. Ces sessions sont aussi l'occasion pour les députés de s'exprimer sur des sujets variés selon un ordre du jour défini par les présidents des groupes politiques.



**Les commissions parlementaires** se réunissent à Bruxelles pour étudier les textes de loi proposés par la Commission européenne et les amender avant de les soumettre au vote lors des sessions plénières. Chacune des commissions permanentes est spécialisée dans un domaine précis.



## VOTE PAR PROCURATION : MODE D'EMPLOI

Vous êtes absent le jour du scrutin ou dans l'impossibilité de vous rendre à votre lieu de vote ? Optez pour le vote par procuration ! Ce système permet à toute personne (le mandant) de confier à l'électeur de son choix (le mandataire) ses consignes de vote pour le représenter.

### > À QUI CONFIER LA PROCURATION ?

Il est possible de donner procuration à un électeur qui est inscrit ou non dans la même commune. La personne désignée pour voter à votre place doit impérativement voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

### > COMMENT RÉALISER UNE DEMANDE DE PROCURATION ?

- 1) Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
- 2) Effectuez votre demande en ligne sur le site <https://www.elections.interieur.gouv.fr>
- 3) Faites vérifier votre identité en vous rendant au commissariat ou en gendarmerie. Vous serez informé par courriel dès que votre procuration est acceptée.

Il est également possible de remplir le formulaire directement à la police ou à la gendarmerie.



### > QUAND RÉALISER UNE PROCURATION ?

La démarche de procuration est à réaliser le plus tôt possible, en raison des délais d'acheminement et de traitement. Toute procuration non enregistrée à temps ne pourra pas être acceptée dans les bureaux de vote. La Ville ne pourra pas être tenue responsable en cas d'absence de procuration dûment complétée et enregistrée.

### > COMMENT VOTER AVEC UNE PROCURATION ?

Vous devez vous présenter dans le bureau de vote de la personne qui vous a donné procuration, voter au nom de cette dernière en suivant les mêmes règles que les autres électeurs, notamment en présentant une pièce d'identité.



## LOCALISATION DES BUREAUX DE VOTE

Tout électeur inscrit dans une commune se voit attribuer un bureau de vote lié à l'emplacement de son domicile. À La Madeleine, 16 bureaux de vote sont répartis sur 5 sites et seront ouverts de 8h à 18h.

## BUREAUX DE 101 À 104

École Louise de Bettignies (accès par le Square Pierre de Coubertin, entrée rue de l'Abbé Lemire).

Salle du restaurant scolaire, 91 rue Kléber.

## BUREAUX DE 112 À 114

## BUREAUX DE 105 À 108

École Anne-Frank (accès par la rue du Maréchal Foch).

Salle de sport Gantois, rue du Parc.

## BUREAUX DE 115 À 116

## BUREAUX DE 109 À 111

Salle Saint-Vital (à côté de l'église, rue de Berkem).



## APPEL AUX ASSESSEURS VOLONTAIRES

Afin de contribuer au bon déroulement des élections, la Ville recherche des assesseurs volontaires.

Leur rôle est d'accompagner le président dans la tenue du bureau de vote dont ce dernier est responsable, avec pour missions de contrôler l'identité des électeurs ou de faire signer les listes d'émargement.

**Vous êtes intéressé pour participer ?**

**Contactez le service État-civil  
Élections au 03 20 12 21 62**



Les électeurs qui souhaitent participer au dépouillement pourront quant à eux se manifester directement dans le bureau de vote le jour-même de l'élection.

LA VILLE  
ACCOMPAGNE  
LES AÎNÉS LE  
JOUR DU VOTE

Pour chaque élection, la Ville met en place un service de transport pour les aînés rencontrant des difficultés de déplacement (sur inscription). Vous êtes concerné et souhaitez bénéficier de ce dispositif le jour du scrutin ?

**Contactez le service État-civil  
Élections au 03 20 12 21 62**

## 3 questions à BRUNO FLAJOLET,

Adjoint à la sécurité, la citoyenneté et au devoir de mémoire

**Pourquoi est-il important de se mobiliser à l'occasion des élections européennes ?**

Les élections européennes offrent aux citoyens européens l'occasion de choisir, au suffrage universel direct, les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans, au Parlement européen, dans des domaines qui touchent différents aspects de notre quotidien : emploi, droits sociaux, climat et environnement, santé et alimentation, sécurité et gestion des frontières.

**Comment se déroule ce scrutin prévu le 9 juin prochain ?**

Les 16 bureaux de vote madeleinois seront ouverts de 8h à 18h. Les électeurs inscrits sur les listes de la commune pourront se rendre dans leur bureau de vote attiré, muni d'un titre d'identité. Comme pour chaque élection, la Ville propose un accompagnement aux séniors qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, afin qu'ils puissent se rendre dans leur bureau de vote et accomplir leur acte citoyen.

**Que se passe-t-il après l'annonce des résultats des élections européennes ?**

Après l'annonce des résultats, les députés européens élus travaillent pour former des groupes politiques, composés d'eurodéputés de différents pays et formations politiques. Lors de sa première session plénière durant laquelle tous les députés européens se réunissent, le nouveau Parlement élit son Président. Lors d'une session ultérieure, le Parlement élit le Président de la Com-



mission européenne, puis examine et approuve l'ensemble du collège des commissaires.



## LES DIMANCHES D'ÉTÉ À LA MER AVEC LE CCAS

Chaque été, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisent plusieurs journées à la mer, afin de permettre aux Madeleinois qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances, de profiter des joies des bords de mer (transport en bus gratuit) :

**Dimanche 21 juillet à Bray-Dunes**



Maillot de bain, casquette, pique-nique, lunettes de soleil, crème solaire... Préparez-vous : direction la mer !

**Dimanche 4 août à Coxyde**

**Dimanche 18 août à La Panne**

**Inscriptions du 3 au 28 juin à l'accueil du CCAS en présentant un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et sa carte d'identité.**



## JOURNÉE MONDIALE DES MICI

**(Maladies Inflammatoires  
Chroniques des Intestins)**

Le 19 mai est la journée mondiale des maladies inflammatoires chroniques des intestins. En soutien aux personnes atteintes et afin de participer au mouvement mondial de communication autour de ces maladies, la Ville illumine chaque année le pont en entrée de ville en violet. Le mouvement est porté en France par l'AFA Crohn RCH qui a choisi pour cette édition le slogan "les MICI entrent en jeu !", clin d'œil aux Jeux Olympiques et rappel que les MICI sont un enjeu de santé publique.

## CHÈQUE ÉNERGIE COMMUNAL : comment faire sa demande ?



En 2021, la Municipalité a voté la création d'un chèque énergie communal à destination des foyers bénéficiaires du chèque énergie national. Ce dispositif à nouveau reconduit cette année permet à ces derniers de bénéficier d'une aide complémentaire de 100 euros de la part de la Municipalité.

**Effectuez votre demande auprès du CCAS (1 rue des Gantois), muni d'une pièce d'identité, de tout document justifiant le bénéfice du chèque énergie national et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.**

> Il est possible de donner procuration à un proche en lui fournissant les documents demandés.

☑ Vous êtes habituellement éligible au chèque énergie de l'État mais vous n'avez pas reçu de notification cette année ? Vérifiez votre éligibilité au 0 805 204 805.



## UN LOTO CONVIVAL ET SOLIDAIRE !

L'association "Vaincre la mucoviscidose" a organisé un loto caritatif le dimanche 21 avril au restaurant scolaire Kléber. Avec la participation de 240 personnes, l'événement a été un beau succès, permettant de récolter 1 250 euros au profit de l'association.

Un appel aux dons pour les Restos du Cœur avait également été lancé. Les participants pouvaient apporter des denrées non périssables (café, produit d'hygiène, conserves, alimentation, pour bébés...) et recevaient en échange un carton de jeu de loto offert.

MUSIQUE, LECTURES, JEUX VIDÉO, CINÉMA  
À VOS AGENDAS !



MONTE LE SON

Mardi 21 mai à 18h

Présentez une chanson, un artiste ou un album qui vous tient à cœur et laissez les autres participants entrer dans votre univers musical !

Public adulte.



LES MOTS  
PARTAGÉS

Samedi 25 mai à 10h30

Venez présenter un polar, un livre de cuisine, un roman historique, un essai philosophique ou simplement écouter d'autres lecteurs parler de leurs coups de cœur.

Tout public.



FÊTE DU JEU

Samedi 25 mai à 14h30

Venez vous affronter en binôme sur FC 24, le dernier jeu de foot d'EA Sports. Grande finale du tournoi de huit équipes à 16h30. D'autres jeux seront proposés entre les matchs.

Tout public, à partir de 7 ans.



CINÉ CLUB

Mardi 4 juin à 19h

Au menu: une parodie de film d'action dont le héros est un policier de Londres muté dans un petit village bucolique. Projection suivie d'un temps d'analyse filmique.

Tout public.

> Ces événements se déroulent tous à la médiathèque, 72 rue Gambetta. Ils sont gratuits sur inscription sur le site de la Ville : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

Le SALON DES ARTISTES MADELEINOIS voyage dans la ville et avec les oeuvres de Kaarst, notre ville jumelée en Allemagne



Peintures, sculptures, dessins, photographies... Venez découvrir et admirer du 25 mai au 7 juin les œuvres des artistes madeleinois et celles de nos amis de Kaarst, notre ville jumelée en Allemagne, qui sont exposées pour la première fois dans les quatre piliers du "Carré Magique Culturel" ! à l'occasion de cette édition, une visite guidée dessinée vous est proposée, au départ de la Chaufferie Huet, samedi 25 mai dès 10h. En compagnie d'une artiste plasticienne, observez les structures culturelles de la Ville au travers du dessin. Retrouvez toutes les œuvres des artistes de La Madeleine et de Kaarst jusqu'au 7 juin dans les lieux et aux horaires ci-après :

- > **Chaufferie Huet** : samedi 25 mai de 10h à 12h30 et de 14h à 18h / du lundi 27 mai au vendredi 7 juin de 14h à 18h (fermée dimanche)
  - > **Médiathèque** : mardi de 14h à 19h / mercredi, vendredi, samedi de 10h à 18h
  - > **Conservatoire à Rayonnement Communal** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 20h / mercredi de 9h à 20h / samedi de 9h à 15h
  - > **Le Millénaire (Centre de Culture et d'Animation)** : du lundi au vendredi 9h à 12h30 puis de 14h à 19h / samedi de 9h à 12h30 puis de 14h à 18h.
- Les élèves adultes des ateliers d'arts visuels du CCA exposent également leurs productions du 17 mai au 8 juin au Millénaire.

PARTICIPEZ À UN VIDE-DRESSING LES 7 ET 8 SEPTEMBRE

Un vide-dressing est organisé par l'association Oxygène en partenariat avec la Ville les 7 et 8 septembre, entre 8h et 16h, au restaurant scolaire Kléber. Plus d'infos et inscriptions auprès de Lucette Marécaux : 06 82 07 28 01.



# ANTI-TEMPÊTE, POÉSIE MUSICALE

On s'installe pour assister à ce spectacle comme on se place autour d'un feu : en cercle, autour des interprètes. Portée par sa voix douce et son violon, la poésie chantée de Tony Melvil nous invite dans un refuge. Il y est question d'apaiser nos tempêtes intérieures, de dresser des digues contre les pensées négatives et de célébrer l'instant présent.

Par la Cie Illimitée/ Coproduction : Le Gueulard Plus SMAC de Nilvange  
Spectacle soutenu par la DRAC Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France

**MARDI 28 MAI À 19H30**  
**À LA CHAUFFERIE HUET, 26 rue du Pré Catelan.**

Durée 1h, tout public à partir de 8 ans.

Gratuit sur réservation en ligne sur le site de la Ville.

Plus d'infos : 03 20 12 79 98



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous le samedi 15 juin à 18h pour fêter la musique au parc Malraux avec la fanfare Giorgio Harmonie, par la compagnie La Roulotte Ruche !

Les mannequins de la batterie-fanfare vous présentent leurs dernières créations sur-mesure ! Avec leur collection raffinée de roulements chics et de sonneries tendances, ils vous emportent dans un défilé de mode tout en (dé)cadence. Le spectateur sera plongé dans une ambiance festive suscitant surprise et amusement. Le pas de charge, la marche napoléonienne, le pas de 2... Tout en improvisation musicale et corporelle à laquelle chacun pourra participer. Va falloir (dé)filer droit, voici Giorgio Harmonie !



## UN AIR D'ÉTÉ À LA GUINGUETTE

Transats, restauration, animations, c'est le trio gagnant de la guinguette en bords de Deûle pour profiter du soleil entre amis ou en famille !

Elle sera ouverte du 30 mai au 1<sup>er</sup> septembre du jeudi au samedi de 16h à 22h et le dimanche de 11h à 21h. Rendez-vous au croisement des rues du Quai et Desquiens pour profiter de cet espace de détente, de jeux et de convivialité avec fléchettes, pétanque, tennis de table. Gérée par «les copains d'abord», la guinguette accueille aussi des animations festives et sportives le week-end. Programme détaillé à découvrir sur [ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr)



## INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire de musique à rayonnement communal propose l'apprentissage de plus de 20 instruments, de la formation et de l'éveil musical et de la pratique musicale collective en ensembles.

> Pour les anciens élèves : les réinscriptions se déroulent en ligne du lundi 13 mai 13h30 au samedi 8 juin 13h

> Pour les nouveaux élèves :

- Inscriptions à l'éveil musical du lundi 3 juin à 13h30 au mercredi 5 juin à 19h45

- Autres disciplines : du lundi 10 juin 13h30 au samedi 7 septembre à 13h.

RDV sur le site de la ville : [ville-lamadeleine.fr/conservatoire-de-musique](http://ville-lamadeleine.fr/conservatoire-de-musique)  
Pour toute demande d'informations complémentaires : 03 20 31 24 23.

## VIDE-GRENIER LE 2 JUIN



Le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle organisé par l'UCAP (Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine) en partenariat avec la Ville, aura lieu le dimanche 2 juin de 8h à 16h. Il donnera lieu à un défilé de majorettes et de la mascotte de l'UCAP mais aussi à la prestation d'un saxophoniste et au traditionnel lancer de madeleines du haut de l'Hôtel de ville.

# "Decide.work", l'application municipale qui favorise l'emploi local !



La Madeleine est l'une des premières villes à expérimenter cette application afin de favoriser l'emploi local.

À l'occasion du forum de l'alternance, la Ville a présenté sa nouvelle application mobile "Decide.work", qui a pour objectif de faciliter la mise en relation entre les entreprises, artisans et commerçants madeleinois et les candidats à un emploi, une alternance ou un stage.

**Vous cherchez à recruter ?** Créez gratuitement votre compte sur l'application et entrez le domaine d'activité de votre entreprise/organisation ainsi que les profils et les compétences que vous recherchez !

**Vous cherchez un emploi, une alternance ou un stage à La Madeleine ? Les entreprises madeleinoises recrutent !** Créez votre profil candidat sur l'application pour être repérés par les professionnels.

Dès qu'un profil correspond à la recherche d'un employeur, ce dernier est prévenu. Les candidats peuvent également postuler directement aux offres qui les intéressent sur l'application ou en scannant le QR-code directement chez les commerces qui recrutent.

Scannez le QR-code pour découvrir l'application et vous y inscrire



## ACTUALITÉS DES COMMERCES MADELEINOIS

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine accompagné d'Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces, a récemment rendu visite à quelques commerçants madeleinois de la rue du Général de Gaulle afin de leur souhaiter la bienvenue et d'échanger au sujet de leurs actualités.



Opticien "Krys" (108 rue du Général de Gaulle).



"L'épicerie fine de La Madeleine" (127 rue du Général de Gaulle).



"La terrasse" (58 rue du Général de Gaulle)



Remise du prix "originalité et innovation" à "RÖK"

"Rök comptoir iodé", épicerie fine de produits de la mer (82 rue du Général de Gaulle) a remporté le prix "originalité et innovation", décerné par la Ville à l'occasion de la cérémonie des "Prix du Commerce".

Sébastien Leprêtre et Olivier Robin ont également rendu visite :

+ à Denny Trouillé, nouveau propriétaire de la Pharmacie du Centre (106 rue du Général de Gaulle).

🍟 à Arnaud Taisne, qui a repris "La Suite" qui est devenue "La Friterie de La Madeleine" (50 rue du Général de Gaulle). Plus d'informations à découvrir dans une prochaine édition).

À l'occasion de la cérémonie de lancement du défi zéro déchet, la Ville a remis le label madeleinois "commerçant zéro déchet" au magasin "La Petite Boîte Jaune" (19 rue du Général de Gaulle), en reconnaissance de sa démarche engagée dans la réduction et le tri de ses déchets. Lors de cet événement, les commerces déjà labellisés "Morgan Vision" et "Cidalia coiffure" ont également partagé leurs gestes zéro déchet.



## «LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

### MULTIRECIDIVISTE (1)

Lors du dernier Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, l'opposition NUPES a une nouvelle fois voté contre le budget primitif 2024. Rappelons que ce budget permet pourtant de mener à bien les actions portées par le CCAS en termes de solidarité, d'accompagnement et de soutien des publics madeleinois les plus fragiles. Si cette position de l'opposition NUPES continue de susciter un mélange d'incompréhension et d'indignation, c'est parce que le CCAS œuvre au service des Madeleinois les plus démunis, quel que soit leur âge, en leur délivrant les aides dont ils ont besoin, qui plus est dans un contexte de crise sociale qui s'aggrave.

### MULTIRECIDIVISTE (2)

Lors du Conseil municipal du 10 avril dernier, l'opposition NUPES n'a pas voté, une nouvelle fois, les concours alloués au Centre social Christian Janssens ainsi qu'aux associations « Centre de Culture et d'Animation », « La Volière », « Scouts unitaires de France » et « Guides et scouts

d'Europe ». L'ensemble des adhérents et usagers de ces associations intervenant dans les champs de la solidarité, de la culture, de l'animation, du lien social, de l'enfance et de la jeunesse « apprécieront » cette attitude de l'opposition NUPES qui s'inscrit dans la continuité. En effet, depuis le début du mandat, celle-ci refuse de voter les concours municipaux aux associations madeleinoises précitées.

### PARTENARIAT VERTUEUX (1)

La Madeleine dispose d'un tissu riche et diversifié de commerçants et d'artisans qui maillent notre territoire communal et qui contribuent à l'identité, à l'attractivité et à « l'esprit village » qui caractérisent notre commune. La Ville soutient ces professionnels au travers de nombreux dispositifs d'aides et d'initiatives facilitant leur installation, la sécurisation de leur établissement ou encore le financement de travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi lors du Conseil municipal du 10 avril dernier, nous avons voté en faveur du renouvelle-

ment de la convention avec la Région Hauts-de-France, compétente en matière d'aides économiques, afin d'inscrire dans la durée notre soutien et notre accompagnement des commerçants et artisans madeleinois.

### PARTENARIAT VERTUEUX (2)

Le Conseil municipal du 10 avril dernier a engagé la mise en œuvre du dispositif « Demandez Angela » afin de lutter contre le harcèlement de rue. Impliquant les commerçants madeleinois volontaires et partenaires, ce dispositif permet d'ajouter un maillon supplémentaire à la chaîne de la sécurité mobilisée sur notre commune et composée de maillons préventifs et répressifs, associant différents acteurs institutionnels, professionnels mais aussi citoyens.

### VOLONTAIRE

Alors qu'elle n'est pas juridiquement compétente sur le sujet, notre commune est fortement engagée en matière de réduction des déchets. La Madeleine compte ainsi 7 sites de compostage collectif et les biodéchets sont aussi collectés dans les cantines

et sur le marché pour être valorisés. Par ailleurs, les habitants qui souhaitent investir dans un composteur individuel, un lombricomposteur ou acheter des poules reçoivent une aide financière municipale. Soucieuse de poursuivre son engagement dans cette voie, notre Municipalité s'est portée volontaire auprès de la MEL pour expérimenter les Points d'Apport Volontaire pour les biodéchets.

### RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous sur notre traditionnel stand au 203 rue du Général de Gaulle, lors du vide-greniers du dimanche 2 juin prochain. Comme chaque année, nous ferons ainsi rimer vide-greniers avec proximité et solidarité.

**“La Madeleine que nous aimons”,  
Groupe des élus  
de la Majorité Municipale**

## «AGIR POUR L'AVENIR»

Nous, conseillers municipaux de la liste Agir pour l'Avenir ainsi que les 3 membres de notre liste mentionnés dans la Tribune de la majorité municipale du mois de mars 2024 souhaitent apporter un démenti relativement aux propos qui y sont tenus en particulier lorsqu'il y est écrit que « (...) ces absentéismes et démissions en disent long sur l'implication et l'attachement des membres de la liste

d'opposition d'opposition NUPES à notre commune de La Madeleine et à ses habitants » (...). Cette formulation a pour volonté de jeter le discrédit sur les membres de la liste Agir pour l'Avenir. Les 3 membres suivants de la liste Agir pour l'Avenir suite à la démission d'une conseillère municipale ont fait connaître à Monsieur le Maire, chef de file de la majorité municipale, le fait que ces 3

membres ont depuis les élections municipales de 2020 déménagé dans une autre commune. Les 6 élus du groupe Agir pour l'Avenir ainsi que tous les autres membres actifs de la liste souhaitent rappeler leur attachement sans faille à notre commune et leur volonté de proposer une alternative municipale.

**“Agir pour l'avenir”**

# AGENDA

# VOS RENDEZ-VOUS

Animations, sorties, découvertes, ... Retrouvez dans l'agenda une sélection d'événements madeleinois.

## SAMEDI 18 MAI

### PERMANENCE DE M. LE MAIRE

> De 9h à 11h

📍 Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle

## SAMEDI 18 MAI ET 1<sup>ER</sup> JUIN

### REPAIR CAFÉ

> De 14h à 17h

Atelier de réparation de petits matériels

**Gratuit, réservation : [www.lapetitemadeleine.org](http://www.lapetitemadeleine.org)**

📍 Salle Satgé, 78 rue Saint-Charles

## DIMANCHE 19 MAI

### MA DEÛLE ET MOI

> De 10h à 18h

Embarcations, concert, karts à pédales et bien d'autres animations gratuites !

Courses de canards à 11h

📍 Rue du Quai

## MARDI 21 MAI

### MONTE LE SON

> De 18h à 19h Club d'écoute musicale

**Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)**

📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

## MERCREDI 22 MAI

### ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

> De 14h à 16h

Détente, sport et bien-être avec l'accueil de loisirs Kléber

**Gratuit, inscription auprès des services aînés : 03 20 12 21 62**

📍 École primaire Kléber, rue Kléber

## JEUDI 23 MAI

### TCHAT EN DIRECT AVEC M. LE MAIRE

> De 18h30 à 19h30

Échangez en direct sur le site de la Ville : [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

### SOIRÉE PARENTS

> À 19h

Sur le thème "question de parents" + d'informations page 11

**Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)**

📍 Les P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

### ECO-CRÉA TEXTILE

> De 19h à 22h

Atelier couture de l'association "La Petite Madeleine"

**Gratuit, réservation : [www.lapetitemadeleine.org](http://www.lapetitemadeleine.org)**

📍 Salle Satgé, 78 rue Saint-Charles

## VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MAI

### VENTE EXPO DES PETITES SŒURS DES PAUVRES

> De 9h à 17h (brocante, fait-main, cafétéria...)

📍 Ma Maison, 188 rue Pompidou

## SAMEDI 25 MAI

### LES MOTS PARTAGÉS

> De 9h à 11h Cercle littéraire

📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

### CHANTIER CITOYEN

> À 10h (accès libre)

📍 RDV devant la station de tramway "Romarin"

### SALON DES ARTISTES MADELEINOIS

> À partir de 10h jusqu'au 7 juin + d'informations page 16

📍 4 piliers du "Carré magique culturel"

### ECO-CRÉA TEXTILE

> De 19h à 22h

Atelier couture de l'association "La Petite Madeleine"

**Gratuit, réservation : [www.lapetitemadeleine.org](http://www.lapetitemadeleine.org)**

📍 Salle Satgé, 78 rue Saint-Charles

## LUNDI 27 MAI

### JOURNÉE COMMÉMORATIVE



📍 Journée Nationale de la Résistance

À l'occasion des journées commémoratives, pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

> À 18h dépôt de gerbes

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle

### SESSION MIXTE DE SELF-DEFENSE

> De 18h30 à 20h (pour les Madeleinois de 13 à 35 ans)

**Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)**

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

## MARDI 28 MAI

### ANTI-TEMPÊTE

> De 19h30 à 20h30 (à partir de 8 ans)

Spectacle de poésie musicale + d'informations page 17

**Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)**

📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catalan

## MERCREDI 29 MAI

### ATELIER ENFANT/PARENT : FLOCONTINE

> De 19h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15 (jusqu'à 4 ans)

Atelier spectacle autour du livre

**Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)**

📍 Les P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

## JEUDI 30 MAI

### SESSION FÉMININE DE SELF-DEFENSE

> De 18h30 à 20h (pour les Madeleinoises de 13 à 35 ans)

Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

## SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN

### BALADE URBAINE

> À 9h Accès libre

📍 RDV devant l'école Kléber

## DIMANCHE 2 JUIN

### VIDE-GRENIER DE L'UCAP

> De 8h à 16h + d'informations page 17

📍 Rue du Général de Gaulle

## MARDI 4 JUIN

### ATELIER 1<sup>ERS</sup> SECOURS POUR LES AÎNÉS

> De 9h30 à 11h30

Gratuit, inscription auprès du service aînés : 03 20 12 21 62

📍 Salle Satgé, 78 rue Saint-Charles

### CINÉ CLUB

> De 19h à 22h30 Projection et analyse filmique (déconseillé aux -14 ans)

Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

## MERCREDI 5 JUIN

### ATELIER ENFANT/PARENT : FLOCONTINE

> De 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15 (jusqu'à 4 ans)

Atelier spectacle autour du livre

Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Les P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

### ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

> De 14h à 16h Animation country avec l'accueil de loisirs Moulin

Gratuit, inscription auprès du services aînés : 03 20 12 21 62

📍 École primaire du Moulin, rue Pompidou

## JEUDI 6 JUIN

### JOURNÉE COMMÉMORATIVE



80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement

Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

> À 18h30 dépôt de gerbes

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle

## JEUDIS 6, 13 ET 20 JUIN

### ATELIERS LOGEMENT SOLIHA

> De 9h30 à 11h30 "Bien chez soi" avec un ergotherapeute

Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda) ou 06 12 21 33 87

📍 Château Dufour, 177 rue du Général de Gaulle

## SAMEDI 8 JUIN

### JOURNÉE COMMÉMORATIVE



Journée Nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine

Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

> À 11h dépôt de gerbes

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle

## ACTIVITÉS DU CAFA 2024

Toute l'année, le Comité des Aînés, des Fêtes et Animations de La Madeleine vous propose des sorties et visites.

### JEUDI 20 JUIN

#### JOURNÉE À ÉTAPLES

Visite "De la mer à l'assiette" à Marais, croisière en Baie de Canche et restaurant (89 €)

### DU 22 AU 28 SEPTEMBRE

#### SÉJOUR À SAMOËNS

Visites variées en Haute-Savoie (1085 €)

### DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

#### REPAS SPECTACLE

Le P'tit Baltar à Nesles dans la Somme (111 €)

Adhésion : 15€ - Renseignements et inscription auprès de M. Christian Leignel : 06 71 77 10 66 ou au Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle (lundi, mercredi et jeudi de 14h à 17h30)

## DIMANCHE 9 JUIN

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

> De 8h à 18h + d'informations 14

## MERCREDI 12 JUIN

### PÉTANQUE POUR LES SÉNIORS

> De 10h à 11h30

Gratuit, inscription auprès du services aînés : 03 20 12 21 62

📍 Boulodrome municipal, rue Léon Trulin

### RENCONTRE AVEC EMMANUELLE MAISONNEUVE

> De 16h à 17h

Autour de son roman "Dans les Branches" Accès libre

📍 Médiathèque municipale, 72, rue Gambetta

### VERNISSAGE AFICIONADO

> De 17h à 18h

Exposition de portraits photographiques avec Kalimba et Magali Battaglia  
Accès libre

📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

## JEUDI 13 JUIN

### SESSION FÉMININE DE SELF-DEFENSE

> De 18h30 à 20h (pour les Madeleinoises de 13 à 35 ans)

Gratuit, inscription : [www.ville-lamadeleine.fr/agenda](http://www.ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

Retrouvez tous vos rendez-vous sur le site de la Ville ou en scannant le QR-Code :



# OLYMPIADES MADELEINOISES



Une «cérémonie d'ouverture» lançait le départ de chaque session d'olympiades. Les classes défilaient en portant les couleurs du pays qu'elles représentaient et en se relayant la flamme olympique.



Épreuve de course de relais dans la salle Philippe SEGUIN.



Épreuve de saut en longueur dans la salle Philippe SEGUIN.



Épreuve d'escrime dans la salle DEBEYRE.



Épreuve de course de vitesse dans la salle Philippe SEGUIN.



Épreuve de tir à l'arc dans la salle DEBEYRE.



Épreuve de gymnastique dans la salle DEBEYRE.



Épreuve de lancer au stade CARPENTIER.

La flamme olympique a été allumée avec un peu d'avance à La Madeleine, en cette année, où la France accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour marquer cet événement mondial, **les éducateurs sportifs de la Ville ont en effet organisé des «OLYMPIADES MADELEINOISES», à destination des élèves des écoles élémentaires publiques et privées de La Madeleine.**

Avant l'évènement sportif, chacune des 6 écoles élémentaires et 5 maternelles avaient fabriqué une flamme olympique. Un jury composé de Violette Massiet Zielinski, Adjointe aux écoles et de Marie-Françoise Godon, Inspectrice de l'Éducation Nationale, a procédé à la sélection de la «plus belle» flamme Olympique madeleinoise sur des critères objectifs de technologie, de maniabilité, d'imperméabilité, d'esthétisme, d'éducation au développement durable et de collaboration. C'est ainsi que la flamme fabriquée par l'école Rostand a été distinguée.

Toutes les autres flammes furent exposées à la Médiathèque. Comme les vrais athlètes, avant le départ des épreuves, les écoliers ont alors participé au relais de la flamme olympique, durant une «cérémonie d'ouverture» festive, au cours de laquelle chaque classe a défilé en portant fièrement le drapeau du pays qu'elle représentait.

Ainsi, du 8 au 12 avril, 46 classes sont venues s'affronter sur 7 épreuves olympiques (ci-dessous).

## SESSIONS DE SELF-DEFENSE

Depuis 2022, le Point Information Jeunesse de la Ville propose aux Madeleinoises de 13 à 35 ans de s'initier gratuitement aux techniques d'auto-défense.

Depuis le début de cette année 2024, de nouvelles sessions mixtes sont aussi ouvertes pour les Madeleinoises et les Madeleinois de 13 à 35 ans.

**Prochaines sessions mixtes : lundis 27 mai et 24 juin à 18h30**

**Prochaines sessions féminines : jeudis 30 mai, 13 et 27 juin à 18h30.**

**Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville, rubrique agenda.**

## MERCREDIS SPORTIFS

À la découverte du ballon rond !

Tout au long de l'année scolaire, la Ville de La Madeleine propose aux enfants de 8 à 12 ans de tester **gratuitement** différents sports, les mercredis, de 9h30 à 11h, au complexe sportif du Romarin, 60 rue Paul Doumer.

**Pour clôturer les séances sportives de l'année scolaire, les éducateurs sportifs municipaux proposent des séances de futsal et de football, du 15 mai au 26 juin.**

**Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville, rubrique agenda.**

DÉCOUVREZ LA  
RÉSIDENCE  
« CÔTÉ PARC »  
AU SEIN DU  
PROGRAMME

UNE RÉALISATION



LES BALCONS DE LA DEÛLE

LA MADELEINE

DU T3 AU T5

COMMERCIALISÉ PAR

dividom

03 66 67 67 67

Vivalangues

VIVRE ET APPRENDRE LES LANGUES

SEJOURS  
LINGUISTIQUES



→ EXPLORER LE MONDE & SES CULTURES

Vivalangues propose des **séjours et colonies linguistiques en France et à l'étranger**,

pour enfants à partir de 6 ans, ados, étudiants et adultes.

Téléchargez notre catalogue sur <https://vivalangues-linguistique.fr>



→ DES STAGES DANS NOS LOCAUX À LA MADELEINE



IN ENGLISH PLEASE !

**STAGE "ANGLAIS LUDIQUE" POUR PRIMAIRES ET COLLÉGIENS (7-10 et 11-14 ans)**

**Du 28 au 30 août :**

3 matinées (9h30-12h) d'apprentissage de l'anglais par le jeu avec une approche Montessori, à La Madeleine (59110) dans nos locaux.

Pour les 7-10 ans (fin de CE1 à CM2)

Ou 3 après-midis (14h-16h30) pour les 11-14 ans (fin de 6<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>)

**STAGE INTENSIF "ANGLAIS RENFORCÉ" SPÉCIAL ÉLÈVES SORTANT DE 2<sup>DE</sup>**

**Du 26 au 28 juin :**

3 matinées (9h-12h), soit 9 heures d'anglais intensif au total pour travailler toutes les activités langagières (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite) et se préparer à l'entrée en classe de 1<sup>ère</sup>.

Renseignements, dates, tarifs sur  
[vivalangues-linguistique.fr](https://vivalangues-linguistique.fr)

12 Rue de Condé - 59110 La Madeleine

**03 20 63 11 00**



**VOUS AVEZ UN PROJET ? CONTACTEZ-NOUS !**



**SAINT-MAUR** 

IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - [contact@saintmaur-immo.fr](mailto:contact@saintmaur-immo.fr)

Retrouvez nos biens à la vente sur : [www.saintmaur-immo.fr](http://www.saintmaur-immo.fr)

